ARRÊTÉ N°355-2024-VAU PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024

Le maire de la commune de Valence-en-Poitou,
La Maire déléguée de Vaux,
- Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
- Vu la demande présentée par l'Association Les Amis de la Tonnelle d'organiser le vide-grenier au lieu-dit « La Tonnelle » le dimanche 8 septembre 2024,
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement pour assurer la sécurité de ce vide-grenier,
- Vu l'intérêt général,

ARRETE :

Article 1 - Les bradeurs seront autorisés à installer leurs étals sur une partie du chemin rural des Berthonnières au Marchais de Vron (à partir de l'intersection avec la voie communale N° 117 jusqu'à la parcelle cadastrée E N°330)

Article 2 - La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits sur le chemin rural des Berthonnières au Marchais de Vron à partir de l'intersection avec la voie communale N°117 jusqu'à la parcelle cadstrée E N°330 et la RD 7 C La Morcière/Vron le samedi 7 septembre 2024 de 17 heures à 19 heures et le dimanche 8 septembre 2024 de 7 heures à 19 heures.

Article 3 - Tout stationnement et toute circulation dans le périmètre du vide grenier seront considérés comme gênants (article R 417-10 du code de la route).

Article 4 - La signalétique correspondante sera mise en place par l'association « Les Amis de la Tonnelle ».

Article 5 : Recours : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 6 - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Valence-en-Poitou,
- Le Chef du Centre de Secours de Couhé Valence-en-Poitou,
- Le Responsable des services techniques de Valence-en-Poitou,
- Monsieur le Président des Amis de la Tonnelle,
- Et affichée.

Fait à Valence-en-Poitou le 21/08/2024
La Maire déléguée,
Marie-Claude CHEMINET.